

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

375^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 6 avril 2009 à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Gilles Devault, maire
M. Jean-Robert Rivard, conseiller
Mme Ginette Douville, conseillère
MM. Pierre Fecteau, conseiller
Marc Goyette, conseiller
Mario Charest, conseiller
Mme Louise Marchildon, conseillère
M. René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier

Les membres présents forment le quorum.

1. Préliminaires

1.1 Prière

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Préliminaires
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009
 - 1.4 Affaires découlant du procès-verbal précédent
 - 1.5 Informations
 - 1.5.1 Liste des permis délivrés
 - 1.5.2 Statistiques
 - 1.5.2.1 Consommation électrique
 - 1.5.2.2 Consommation en eau
 - 1.5.3 Rapport de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna
 - 1.6 Correspondance
2. Administration générale
 - 2.1 Adoption des comptes
 - 2.2 Argent reçu
3. Période de questions
4. Demandes diverses
 - 4.1 Proclamation de la Semaine de l'action bénévole
 - 4.2 Rendez-vous péradien
 - 4.3 Comité de gestion de l'aréna Optimiste
 - 4.4 Municipalité de Saint-Prosper
 - 4.5 Association des pompiers volontaires de Sainte-Anne-de-la-Pérade
 - 4.6 Société du site Madeleine de Verchères
 - 4.7 Implantation d'un taxi
 - 4.8 Réparation d'un ponceau
 - 4.9 Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
 - 4.10 Appui à un projet de ferme d'élevage, chasse et tir
5. Poste à combler
6. Rétrocaveuse
7. Balayage de rues
8. Aménagement des bureaux municipaux

9. États financiers au 31 décembre 2008
10. Tuyau d'aqueduc en dessous du pont de la rivière Sainte-Anne
11. Assurances
12. Responsable du suivi de la planification stratégique
13. Outillage
14. Avis de motion au règlement numéro 2009-273 abrogeant le règlement numéro 397 relatif à l'enlèvement des ordures ménagères
15. Parc industriel
16. Audition suite à une réclamation
17. Virée Île-du-Grand est
18. Virée Île-du-Sable ouest
19. Centre récréatif Jean-Guy Houle
20. Premier répondant
21. Assainissement des eaux usées
22. Offre d'emplois étudiants
23. Contrat d'entretien d'éclairage des rues
24. Demande d'assistance financière pour la fête nationale du Québec 2009
25. Autorisation au directeur des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna
26. Recommandation salariale et tarification
27. Embauche du personnel de camp de jour 2009
28. Calendrier d'aménagement des terrains de loisirs
29. Publicité
30. Opération déglacage
31. Rapport de comités
32. Autres sujets
 - a) Fuite d'eau Rapide Nord
 - b) Prolongement aqueduc Bois-du-Merle
 - c)
33. Période de questions
34. Clôture de la séance

2009-04-095 Sur la proposition de Louise Marchildon, appuyée de Pierre Fecteau, l'ordre du jour présenté est approuvé à l'unanimité et le point "Autres sujets" reste ouvert.

Adoptée.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009

2009-04-096 Sur la proposition de Marc Goyette, appuyée de Mario Charest, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Adoptée.

1.4 Affaires découlant du procès-verbal précédent

Le conseiller Marc Goyette demande de l'information concernant l'autorisation d'acheter des coffres d'outils pour le nouveau camion de service; il demande des informations concernant le projet d'élargissement de la 3^e avenue.

La conseillère Louise Marchildon demande de l'information concernant la résolution contestant la décision du comité ad hoc qui a recommandé la municipalité de Deschambault-Grondines pour l'obtention du statut de Village-relais du Québec; il sera ajouté dans le procès-verbal que copie de la lettre adressée à madame Julie Boulet est annexée à la résolution; elle demande des informations concernant la résolution adoptée concernant la signalisation de détour suite à la réparation du pont de Saint-Casimir.

1.5 Informations

1.5.1 Liste des permis délivrés

1.5.2 Statistiques

1.5.2.1 Consommation électrique

1.5.2.2 Consommation en eau
1.5.3 Rapport de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna

La liste des permis délivrés et les statistiques de consommation électrique et eau ont été déposées à la table du conseil.

1.6 Correspondance

Ministère

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire invite la municipalité à déposer sa candidature pour les prix du Mérite municipal 2009.

Le ministère des Transports du Québec a pris connaissance de la résolution numéro 2009-03-077 concernant la circulation lourde chemin Rapide Sud.

Le ministère des Transports fait suite à la résolution numéro 2009-02-039 concernant l'autorisation de circuler en VHR sur la route 138 et informe qu'après analyse des lieux, la demande est refusée car le sentier de VHR toucherait une traverse d'écoliers déjà en place sur leur route, ce qui entre en conflit avec la demande.

L'adjointe au directeur de cabinet accuse réception au nom du ministre délégué aux Transports, ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan, de la lettre du 12 mars dernier, concernant la décision du comité ad hoc relativement à la désignation d'une municipalité en tant que village-relais et l'adjointe aux conseillers politiques accuse réception au nom de la ministre des Transports, ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet et informe que le sujet relève du ministre délégué aux Transports.

Madame Julie Boulet, ministre des Transports confirme une subvention de 23 934 \$ pour l'année 2009 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

M.R.C. des Chenaux

Transmet les certificats de conformité pour les règlements numéros 2008-261, 2008-262 et 2008-263 de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Transmet la résolution acceptant la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade dans l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM et Peintures récupérées du Québec annoncent la création du fonds RecycFluo.

Chantiers Canada : La FQM se réjouit de voir l'argent enfin disponible sur le terrain.

Les membres du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) transmet un compte-rendu de leur c.a. du 5 mars dernier.

La FQM accuse réception de la résolution adoptée par le conseil de la municipalité concernant la situation du centre de tri de la Mauricie.

Félicitations et/ou remerciements

ENvironnement JEUnesse remercie la municipalité pour son appui au projet d'Avant que ça déraile! En leur offrant l'hébergement au centre récréatif Jean-Guy-Houle.

Information

La coordonnatrice des régions Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentide et Mauricie annonce que la prochaine édition 2009 des Journées de la culture bat son plein et ce, pour une treizième année et transmet une invitation à participer.

Le formulaire de demande de subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) a été complété et transmis à madame Noëlla Champagne, députée du comté de Champlain.

Le député Jean-Yves Laforest, député fédéral du comté de Champlain transmet des notes complémentaires # 4 programmes d'infrastructure (30 mars 2009).

L'Union des municipalités du Québec transmet un communiqué concernant les matières résiduelles – versement de la compensation 2007 des services de collecte sélective municipale.

La Société d'habitation du Québec, direction de l'amélioration de l'habitat conformément aux dispositions de l'entente qui a été signée entre la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade et la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour l'application du programme rénovation Québec, informe que la SHQ accepte sur la base des rapports des vérificateurs, les états certifiés des débours et des encaissements pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

L'UMQ accuse réception de la résolution numéro 2009-03-081 concernant la demande d'assistance gouvernementale pour le recyclage.

Copie d'une lettre adressée à madame Chantal Petitclerc pour lui demander d'être la présidente d'honneur de la 5^e édition du Rendez-vous Péradien.

La municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice transmet une copie de résolution informant la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, que le conseil municipal décline l'offre d'une entente de fourniture d'une ressource pour l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et de celle relative à l'environnement.

Les Grandes Retrouvailles préparent sa 4^e édition sous le thème «L'agriculture, d'hier à aujourd'hui» qui se tiendra les 15 et 16 août prochains.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie prépare la saison 2009 pour la vidange des installations septiques et demande la collaboration de la municipalité pour informer ses citoyens.

L'agente de développement culturel transmet une invitation pour assister à la séance d'information sur le tourisme culturel qui aura lieu le 8 avril prochain à la salle régionale de la Maison de la Culture à Trois-Rivières.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie transmet le rapport financier 2008 de la Régie.

Le conseil régional de l'Environnement Mauricie invite les membres du conseil à participer à un forum sur le développement durable de la Mauricie qui aura lieu le 22 avril prochain.

2. Administration générale

2.1 Adoption des comptes

Comptes payés pour mars 2009

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Ass. des chefs en sécurité René Roy	congrès annuel rés. : 09-01-025	993,30
O.M. H. Ste-Anne	transfert d'enreg. tracteur Agco	496,00
Bibliothèque Ste-Anne	1 ^{er} de 3 versements	2 219,67
Club de soccer La Pérade	1 ^{er} de 3 versements	1 966,67
Benoit Nancy	aide financière rés. : 09-03-086	1 225,00
Leduc Jeannot	comité de sélection pour serv. prof.	50,00
Juneau Gérard	comité de sélection pour serv. prof.	50,00
Centre action bénévole rive.	comité de sélection pour serv. prof.	50,00
Journée famille des Chenaux	participation financière	250,00
Ordre des C.G.A. du Qc	commandite rés. : 09-03-064	200,00
Financière banque nationale	cotisation annuelle	779,15
Banque de Montréal	intérêts et capital règlement: 01-201	15 494,70
Ass. Clubs patinage	intérêts règlement : 03-219	3 186,00
Ass. du hockey mineur	aide financière rés. : 2009-02-052	5 676,60
PG Govern QC inc.	aide financière rés. : 2009-02-052	5 873,40
Club Optimiste	contrat d'entretien 2 ^e vers.	3 614,83
SFL placements en fiducie	subvention taxes foncières	15 691,26
SCFP section locale 2414	REER directeur des loisirs	177,92
SCFP section locale 2414	cotisation syndicale février	101,14
	cotisation syndicale février	<u>165,02</u>
Total		58 260,66
<u>Prélèvements automatiques</u>		
Aréna optimiste	subv. vers. mars 2009	6 354,70
Bell Mobilité	cellulaire premiers répondants	37,65
Caisse pop.Seigneurie Ste-M.	cellulaire premiers répondants	37,65
Entr. Rivard & Frères inc.	frais de service	35,00
Excel Télécommunications	contrat déneigement 4e vers. de 6	32 733,75
Fiducie Desjardins inc.	interurbains	25,47
Groupe CLR	REER janvier	2 517,84
Groupe Négotel	télépage perdu	112,88
Gaz Métro	téléphone puits St-Prosper	59,53
Hydro-Québec	chauf. hôtel de ville, gar.mun.	922,53
	niveleuse	32,94
	1433 bl. Lanaudière	84,75
	centre récréatif	3 797,39
	parc de la rivière	914,84
	230 Sainte-Anne	514,84
	terrain de jeux 550 ampères	32,91
	garage municipal	518,18
	hôtel de ville	473,89
	230 pompe câble	2 751,09
	station pompage	3 434,63
	rg St-Charles	276,11
	halte	34,05
	centre communautaire	3 148,48
	poste pompage #1	611,62
	éclairage des rues	1 162,24
Pétrolière L'impériale	carburant voirie, incendie	611,72
L'impériale Esso	diesel	1 155,18
L'ADIC	subv. vers. mars 2009	2 127,08
Ministère revenu du Québec	déducatif employeur	8 651,75
Receveur général	déducatif employeur	3 729,94
S.A.A.Q.	immatriculations 2009	3 876,00
Télus Mobilité	cellulaire travaux publics	61,09

Télus Québec tél. : incendie, hôtel ville 1 103,42

Total 81 903,49

Les salaires versés pour la période du 22 février 2009 au 21 mars 2009 s'élèvent à 33 141,04 \$.

Comptes à payer pour avril 2009

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Alain Roland	3 drapeaux du Québec	90,00
Ass.chefs sécu.incendie du Qc	cotisation membre actif	208,82
Ass. can. de normalisation	mise à jour norme sécurité aires de jeux	79,80
Ass. Grimard inc.	augmentation protections des bâtisses	863,25
Biolab	analyses d'eau	979,96
Boivin Gauvin inc.	lances à débit	1 673,94
Bureauplus	papiers, dégrafeuse, moniteur aréna	287,85
CGER	location autopompe février	2 118,66
Chemins fer Québec-Gatineau	ent. traverses à niveau mars	1 240,37
CMP Mayer inc.	détecteurs de chaleur	8 147,60
Communic. Métropolitaine	écouteur bluetooth et étui	180,58
Commercial mainte.chemical	dégraissage poste de pompage	128,95
Croix bleue	ass. collective avril 2009	2 345,83
Distribution Robert	produits d'entretien	125,44
Entreprises Rivard et Frères	déneige. petite décharge, extra abrasifs	987,66
Excavation Guy Marceau	dégla. pluvi. fuite, réparation égout	1 898,01
Fédération québécoise mun.	dicom : transport pièces	122,35
Formules Municipales	régistre référendum	97,02
Formiciel inc.	enveloppes	99,45
Fournitures de bureau Denis	papeterie	103,05
Graymont	granulat calcaire	147,18
Groupe Lafrenière tracteurs	location pelle, entretien tracteur	1 191,57
J.D. Paré Électrique inc.	lampes 100w pour éclairage des rues	99,14
Jean-Louis Lajoie	entretien chauffage C.Communautaire	696,07
LCS inc.	recherche de fuite réseau aqueduc	550,27
Langlois électrique	électricité local soccer aréna, rép.éclairage des rues	1 777,17
Leduc Richard	transport granulat, ouv. rte Raymond	830,95
L.P. Tanguay	hypochlorite de sodium en vrac	338,63
Maison fleurie	panier de fruits directrice des loisirs	56,44
Marché La Pérade inc.	lait, eau, etc.	22,33
Matériaux Audet	tuiles plafond pour aréna	187,35
Maurice Laganière	achats divers	948,53
Mécanique N.H.	entretien unité d'urgence	1 381,96
Meubles Paré	laveuse habits pompiers	2 000,00
Meunerie La Pérade	local soccer aréna	431,81
MRC des Chenaux	enfouissement sanitaire	2 874,62
Municipalité de Batiscan	achat d'eau potable février 2009, intérêts dette-aqueduc	2 485,94
Napa pièces d'auto	chalumeau, peintures, outils, etc.	165,46
Olco	essence	169,01
Outil Mag	mèches, tiges, clés, etc.	698,11
Pharmacie Mailhot	4 épipens	387,96
Pneus Faucher inc.	vis à glace	282,19
Pompaction inc.	enlèv. pompes defec. et réparation	10 783,34
Produits d'entretien G.S.	produits nettoyage	108,13
Protection incendie CFS	recharge 5 lb	19,87
Quinc. G. Fiset	achats divers	105,69
RGMRM	cueillette et transport février 2009	5 549,60
Socan	commission du droit d'auteur	72,47

Société Can. des postes	circulaire poste à combler	106,40
Tapis gagnon enr.	peinture centre récréatif	63,15
Véolia	nettoyage égout rue Dorion	865,88
Vitrierie du centre	porte accordéon aréna	2 740,61
Vohl inc.	treuil électrique	474,02
Wolseley	boulons, tuyau, etc.	1 142,42
Zone technologies	contrôleur 6 boutons pour flèche	<u>73,37</u>

Total **61 606,23**

2009-04-097

Sur la proposition de Marc Goyette, appuyée de Louise Marchildon, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes payés et les salaires versés pour le mois de mars pour les sommes respectives de 140 164,15 \$ et 33 141,04 \$ et les comptes à payer pour le mois d'avril, tels qu'ils apparaissent sur la liste présentée par le directeur général/secrétaire-trésorier, totalisant 61 606,23 \$ et autorise ce dernier à en faire le paiement.

Certificat numéro Adoptée.

2.2 Argent reçu

3. Période de questions

4. Demandes diverses

4.1 Proclamation de la Semaine de l'action bénévole

ATTENDU QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

ATTENDU QUE pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

ATTENDU QUE les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants des gouvernements et des entreprises quand il s'agit de bâtir des communautés fortes et épanouies;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

ATTENDU QU'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

PAR CONSÉQUENT,

2009-04-098

Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité que le conseil municipal et les citoyens et citoyennes de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, proclament par la présente que la semaine du 19 au 25 avril 2009 sera la «Semaine de l'action bénévole» dans notre municipalité.

DE PLUS, tous les citoyens et toutes les citoyennes sont invités à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Adoptée.

4.2 **Rendez-vous péradien**

2009-04-099 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité de verser un montant de 400 \$ à l'organisation du Rendez-vous Péradien qui aura lieu le 6 juin 2009, dans les rues de la municipalité.

Adoptée.

4.3 **Comité de gestion de l'aréna Optimiste**

Ce sujet est reporté à la séance du mois de mai prochain.

4.4 **Municipalité de Saint-Prosper**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Prosper a présenté un projet de «Laboratoire rural au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire-MAMROT»;

2009-04-100 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Ginette Douville et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Saint-Prosper dans ce projet.

Adoptée.

4.5 **Association des pompiers volontaires de Sainte-Anne-de-la-Pérade**

2009-04-101 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Marc Goyette et résolu à l'unanimité de verser un montant de 200 \$ représentant la moitié des coûts de l'inscription du tournoi de hockey 2009 des pompiers du Québec qui se déroulera les 30 avril, 1^{er}, 2 et 3 mai prochain à Terrebonne; le chèque sera émis au nom de monsieur Louis Rivard qui a déjà versé le montant de l'inscription à la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés; et qu'un montant de 50 \$ soit alloué pour chaque pompier du service d'incendie de Sainte-Anne-de-la-Pérade participant à ce tournoi; le montant demandé pour dépôt en cas de mauvaise conduite devra être payé par les participants.

Adoptée.

4.6 **Société du site Madeleine de Verchères**

2009-04-102 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accepter que les employés de la municipalité effectuent les travaux demandés au Domaine seigneurial Sainte-Anne au moment jugé opportun ainsi que les crédits nécessaires.

Adoptée.

4.7 **Implantation d'un taxi**

2009-04-103 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité d'appuyer monsieur Larry Marchand dans son projet d'implantation d'un taxi dans le secteur des Chenaux.

Adoptée.

4.8 **Réparation d'un ponceau**

Considérant qu'une demande de prendre en charge un chemin dans le rang Price en octobre dernier ; le directeur général/secrétaire-trésorier communiquera avec le demandeur dans le but de cédule une rencontre sur les lieux avec le conseiller Jean-Robert Rivard, le chef d'équipe et le contremaître.

4.9 Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice

2009-04-104

Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la proposition de publicité dans le quotidien Le Nouvelliste lors du cahier spécial pour souligner le mois de l'arbre et des forêts.

Adoptée.

Le conseiller Pierre Fecteau se retire de la table du conseil.

4.10 Appui à un projet de ferme d'élevage, chasse et tir

CONSIDÉRANT Que la compagnie 9207-1810 Québec inc. et Club de chack projettent d'implanter sur les lots 109 et 110 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade un Tir au pigeon d'argile;

2009-04-105

Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie la demande puisqu'il n'y aura aucun effet sur la protection des terres agricoles du secteur et que la dite demande respecte la réglementation de la municipalité et de son plan d'urbanisme, le schéma d'aménagement de la M.R.C. des Chenaux et respecte l'homogénéité du territoire.

Adoptée.

5. Poste à combler

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2009-03-074 la municipalité a ouvert un poste de journalier spécialisé et opérateur de machinerie comme employé régulier temps complet périodique conformément à l'article 2.04 d);

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 mars dernier, la municipalité a reçu six candidatures et le comité de ressources humaines et le directeur général/secrétaire-trésorier ont retenu deux candidatures;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues ont eu lieu en ce jour et qu'après discussion du comité la recommandation est d'engager monsieur Normand Godin;

2009-04-106

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'engager comme journalier spécialisé et opérateur de machinerie monsieur Normand Godin.

Adoptée.

6. Rétrocaveuse

L'acquisition de la rétrocaveuse usagée est reportée à une date ultérieure.

2009-04-107

Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Marc Goyette et résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation pour l'acquisition d'une rétrocaveuse aux concessionnaires de marque Case, John Deere, Caterpillar et Terex;

Le devis sera préparé par messieurs Jean-Marc Rivard, Jean-Robert Rivard et René Roy.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 28 mai 2009, à 10 h et seront ouvertes à la même heure et à la même date ; le contrat sera accordé à la séance régulière du 1^{er} juin 2009.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

7. Balayage de rues

CONSIDÉRANT que par la résolution numéro 2009-03-079, la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour le balayage des rues et les stationnements de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un entrepreneur a déposé une soumission soit :

Les Entreprises Tréma 5 530,88 \$, taxes incluses.

CONSIDÉRANT que la soumission Les Entreprises Tréma est conforme au devis;

2009-04-108

Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Les Entreprises Tréma au montant de 5 530,88 \$, taxes incluses.

Adoptée.

8. Aménagement des bureaux municipaux

Le conseiller Marc Goyette donne avis qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement numéro 2009-274 décrétant un emprunt de 338 689 \$ pour l'aménagement de bureaux municipaux.

9. États financiers au 31 décembre 2008

Conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de vérificateur pour l'année 2008 préparés par la firme Dessureault, Drolet, Gélinas et Lanouette, comptables agréés, représentant une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec ont été déposés et se lisent comme suit :

Fonds d'administration

Recettes	2 648 558
Dépenses	2 084 252
Résultat avant affectation	564 306
Remboursement de la dette à long terme	(231 889)
Affectations : activité d'investissement	(171 883)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	16 000
Excédent des recettes sur les dépenses	176 534

10. Tuyau d'aqueduc en dessous du pont de la rivière Sainte-Anne

CONSIDÉRANT qu'en 1975, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a fait installer un tuyau d'aqueduc en dessous du pont de la rivière Sainte-Anne;

CONSIDÉRANT qu'en 2001, le ministère des Transports du Québec a fait reconstruire le pont qui enjambe la rivière Sainte-Anne, ce qui a nécessité le changement complet du tuyau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que le 5 mars 2009, il a été constaté un bris du dit tuyau et le ministère des Transports en a été informé;

CONSIDÉRANT qu'avec le tuyau d'aqueduc installé en 1975, la municipalité n'a jamais eu de problème à l'exception d'un bris du câble chauffant;

2009-04-109

Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports du Québec de prendre en charge les coûts de réparation ou de remplacement du dit tuyau dans les plus brefs délais puisque la municipalité n'avait signé aucune entente avec le dit ministère et qu'elle ne se tient pas responsable du coût de ces dits travaux.

Adoptée.

11. **Assurances**

CONSIDÉRANT que toutes les assurances de la municipalité viennent à échéance le 15 mai 2009;

CONSIDÉRANT que par l'article 936 du code municipal, toute dépense d'au moins 25 000 \$ ne peut être adjugée qu'après une demande de soumission faite par invitation écrite auprès au moins deux fournisseurs;

2009-04-110

Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation à Assurances Grimard inc. et la Mutuelle des municipalités du Québec.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 30 avril 2009, à 10 h et seront ouvertes à la même heure et à la même date ; le contrat sera accordé à la séance régulière du 1^{er} mai 2009.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

12. **Responsable du suivi de la planification stratégique**

Ce sujet est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

13. **Outillage**

2009-04-111

Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'acheter un palan à câble d'acier, modèle HR750 au coût de 474,02 \$, taxes incluses.

Adoptée.

14. **Avis de motion au règlement numéro 2009-273 abrogeant le règlement numéro 397 relatif à l'enlèvement des ordures ménagères**

La conseillère Louise Marchildon donne avis qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement numéro 2009-273 abrogeant le règlement numéro 397 relatif à l'enlèvement des ordures ménagères.

15. **Parc industriel**

2009-04-112

Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à informer le ministère des Transports du Québec de l'intention de la municipalité d'acquérir les parties de lots 503, 504 et 505 dans le but d'y aménager un parc industriel; une copie de la matrice graphique sera transmise en même temps que la dite résolution.

Adoptée.

16. Audition suite à une réclamation

2009-04-113 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à se présenter à l'audition le 22 avril prochain, avec monsieur Normand Godin au palais de justice de Québec suite à une réclamation; les dépenses encourues seront payées suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

17. Virée Île-du-Large est

CONSIDÉRANT que le 18 août 2006, la municipalité a signé une entente pour aménager une virée à l'Île-du-Large est;

CONSIDÉRANT l'ordonnance de remettre le terrain à son état naturel et que les dits travaux ont été exécutés en novembre 2008;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite aménager de nouveau la virée au même endroit conditionnellement à l'acceptation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et du dit propriétaire;

2009-04-114 Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à informer le propriétaire de l'intention de la municipalité d'acquérir cette partie de terrain pour y aménager une virée.

Adoptée.

18. Virée Île-du-Sable ouest

Le directeur général/secrétaire-trésorier donne de l'information que la Société de conservation des milieux humides du Québec n'a pas fait de contreproposition à l'offre de 5 000 \$ pour y aménager une virée à l'Île-du-Sable ouest en date du 31 mars dernier et que le dossier a été transmis au Tribunal administratif du Québec par Me Pierre Soucy.

19. Centre récréatif Jean-Guy Houle

Le directeur général/secrétaire-trésorier soumet aux membres du conseil les coûts électriques pour le Centre récréatif Jean-Guy Houle qui sont jugés très dispendieux; une étude sera faite pour vérifier ce qui pourrait être fait pour diminuer les dits coûts.

20. Premier répondant

2009-04-115 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité de nommer monsieur André Proulx comme premier répondant de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

21. Assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs travaux correctifs à apporter pour avoir l'avis de conformité du Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire pour que soient acceptés les travaux d'assainissement des eaux;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 185 573 \$ non utilisé par le règlement

d'emprunt;

CONSIDÉRANT l'offre faite par monsieur Michel Bérubé, ingénieur chez Pluritec de fournir toute l'assistance requise pour la mise en œuvre des travaux correctifs;

CONSIDÉRANT QUE les coûts professionnels seront assumés par les services de Pluritec;

2009-04-116 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de monsieur Michel Bérubé, ingénieur et de l'autoriser à mettre en marche les activités dans les plus brefs délais.

Adoptée.

22. Offre d'emplois étudiants

Une circulaire sera transmise par la poste pour offrir des emplois étudiants pour l'entretien des espaces verts (coupe de gazon, entretien des fleurs ou autres travaux jugés nécessaires) durant la saison estivale.

23. Contrat d'entretien d'éclairage des rues

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Langlois-Électrique-La-Pérade inc. se termine le 30 avril 2009 pour l'entretien d'éclairage des rues;

2009-04-117 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Marc Goyette et résolu à l'unanimité que la municipalité retienne les services de Langlois-Électrique-La-Pérade inc. pour la période du 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2010 au taux horaire de 80 \$ suivant la proposition faite par l'entrepreneur qui accepte un minimum d'une demi-heure pour une sortie.

Adoptée.

24. Demande d'assistance financière pour la fête nationale du Québec 2009

2009-04-118 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jonathan Savard, directeur par intérim du service des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2009.

Adoptée.

25. Autorisation au directeur des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna

2009-04-119 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna à participer au Congrès de l'Association québécoise des installations récréatives et sportives (AQAIRS) 2009 qui aura lieu en Abitibi-Témiscamingue du 31 mai au 3 juin 2009; les frais d'inscription et les dépenses encourues seront payés suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

2009-04-120 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jonathan Savard, directeur par intérim des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna à effectuer et signer les demandes de subventions pour l'aménagement des terrains de loisirs et gérer l'aide financière qui sera accordée dans le cadre des dits projets.

Adoptée.

26. **Recommandation salariale et tarification**

- 2009-04-121** Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité d'accepter :
- l'option 1 des recommandations salariales du personnel de camps de jour pour animatrices et animatrice en chef;
 - les options 3 pour le poste de surveillant sauveteur et 2 pour le poste d'assistant surveillant sauveteur;
 - les tarifs d'animation et d'activités aquatiques 2009.

Adoptée.

27. **Embauche du personnel de camp de jour 2009**

CONSIDÉRANT qu'il y a deux animatrices et une animatrice chef qui sont intéressées à combler les postes disponibles au service d'animation estivale;

- 2009-04-122** Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'engager les trois personnes recommandées par le directeur des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna.

Adoptée.

28. **Calendrier d'aménagement des terrains de loisirs**

Le directeur par intérim des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna à faire parvenir à la municipalité un calendrier d'aménagement des terrains de loisirs.

29. **Publicité**

- 2009-04-123** Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'acheter de la publicité pour souligner le deuxième anniversaire de la Fromagerie F.X. Pichet au montant de 101,59 \$, taxes incluses; un montant de 163,67 \$, taxes comprises pour la publicité qui soulignera le 16^{ième} anniversaire de l'Association de développement industriel et commercial de Sainte-Anne-de-la-Pérade et un montant de 124,16 \$, taxes comprises pour le cahier spécial sur les traces du chemin du Roy; le montant total soit 389,42 \$ sera pris à même le montant de 700 \$ versé suivant le contrat d'entente avec le Bulletin des Chenaux.

Adoptée.

30. **Opération déglacement**

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe que le déglacement de la rivière Sainte-Anne entre l'embouchure et le pont a été fait le 5 avril dernier.

31. **Rapport de comités**

Le conseiller Jean-Robert Rivard informe qu'il y aura une réunion du conseil d'administration de l'OMH, le 9 avril prochain.

La conseillère Ginette Douville donne de l'information concernant la table de coordination entre le Domaine seigneurial Sainte-Anne, le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac et le Vieux Presbytère de Batiscan.

Le conseiller Pierre Fecteau fait un résumé de la réunion de la CAPSA à laquelle

il a assisté.

Le conseiller Mario Charest donne de l'information concernant la formation du comité des loisirs, d'une rencontre cédulée du comité du journal et un résumé des réunions du comité de l'aréna et de la coopérative jeunesse de service.

La conseillère Louise Marchildon (*publicité*)

Le maire Gilles Devault donne de l'information sur le plan d'action 2009-2011 du plan stratégique de développement de la MRC; de la sécurité publique et portrait socio-économique et socio-démographique de la municipalité.

32. **Autres sujets**

a) **Fuite d'eau Rapide Nord**

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe qu'il y a une fuite d'eau possiblement dans la rivière Sainte-Anne et une entreprise spécialisée viendra faire des tests cette semaine.

b) **Prolongement aqueduc Bois-du-Merle**

Le conseiller Mario Charest souhaite que des démarches soient entreprises dans le but de prolonger le tuyau d'aqueduc dans la route Bois-du-Merle pour protéger les résidents du rang Rapide Sud contre des arrêts prolongés de l'eau potable.

33. **Période de questions**

Des personnes posent des questions d'ordre général (traverse rivière Sainte-Anne, frais imposés aux propriétaires de sablière et carrière).

34. **Clôture de la séance**

2009-04-124 L'ordre du jour étant épuisé, Louise Marchildon propose, appuyée de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 21 h 49.

Adoptée.

Gilles Devault,
Maire

René Roy,
Directeur général/secrétaire-trésorier